

# COMMUNE DE PRIAY

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 05 avril 2018

Présents : Gérard THEVEAUX, Wilfried RODEMET, Éric TEYSSIER, Fabienne ChARMETANT, Gilles MAJORCZYK, Sylvain GIRARD, Jean Claude AUSINA, Sacharalen CAPRON

Excusés : Christian OWCZAREK, Christian HEYBERGER (pouvoir donné à Wilfried RODEMET), Jocelyne ARENA, Didier PAUCHET

Absents: Jean François BRAON, Jean Louis FAVIER, Daniel JANIN

Démissionnaire : Virginie CHARPENTIER

### DELIBERATIONS

1. Portant sur la fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2018.

Après délibération, le Conseil propose de reconduire pour 2018, les taux de l'année 2017, qui sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 9.80%
- Taxe foncière bâti : 10.90%
- Taxe foncière non bâti : 40.08%

✓ *Adopté à l'unanimité*

2. Portant sur l'approbation du compte de gestion et compte administratif 2017 – Budget principal

Le compte administratif a été clôturé à 242 617.82 € en recettes et à 359 273.63 € pour la section d'investissement et pour la section de fonctionnement en recettes à 883 224.02 € et en dépenses à 814 853.50 €.

✓ *Adopté à l'unanimité*

### 3. Portant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2017 – Budget principal

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le compte administratif du budget principal 2017 laisse apparaître :

- Un excédent de fonctionnement pour : **314 045.81 €**
- Un déficit d'investissement pour : **179 022.12 €**
- Des RAR en dépenses d'investissement d'un montant de : **88 447.90 €**
- Des RAR en recettes d'investissement d'un montant de : **20 074.00 €**

Le Conseil **DECIDE** d'affecter les résultats de fonctionnement de l'année 2017 comme suit :

- **179 022.12 €** au compte 001 « déficit d'investissement reporté »,
- **247 396.02 €** au compte 1068 en recettes d'investissement,
- **66 649.79 €** au compte 002 « excédent d'exécution de fonctionnement ».

✓ *Adopté à l'unanimité*

### 4. Portant sur l'approbation du compte de gestion et compte administratif 2017 – Budget assainissement

Le compte administratif a été clôturé à 55 928.65 € en recettes et à 43 341.23 € en dépenses pour la section d'investissement et pour la section de fonctionnement en recettes à 82 318.91 € et en dépenses à 56 504.49 €.

✓ *Adopté à l'unanimité*

### 5. Portant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2017 – Budget assainissement

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le compte administratif du budget assainissement 2017 laisse apparaître :

- Un excédent de fonctionnement pour : **268 629.19 €**
- Un excédent d'investissement pour : **33 707.36 €**
- Des RAR en dépenses d'investissement d'un montant de : **64 500.00 €**
- Des RAR en recettes d'investissement d'un montant de : **0.00 €**

Le Conseil **DECIDE** d'affecter les résultats de fonctionnement de l'année 2017 comme suit :

- **33 707.36 €** au compte 001 « excédent d'exécution d'investissement reporté »,
- **30 792.64 €** au compte 1068 en recettes d'investissement,
- **237 836.55 €** au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

✓ *Adopté à l'unanimité*

## 6. Portant sur le budget primitif 2018 – Budget principal

Le budget 2018 s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Section de fonctionnement : **1 035 759.79 €**
- Section d'investissement : **967 410.81 €**

✓ *Adopté à l'unanimité*

## 7. Portant sur le budget primitif 2018 – Budget assainissement

Le budget 2018 s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Section de fonctionnement : **321 210.55 €**
- Section d'investissement : **398 999.55 €**

✓ *Adopté à l'unanimité*

## 8. Portant sur la location des locaux rue de la rivière au comité des fêtes de Priay

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Comité des Fêtes de Priay, suite à la décision d'abandonner l'activité « fleurissement », a déménagé dans les locaux de la rue de la Rivière plus faciles d'accès.

Le Comité des Fêtes de Priay a proposé de louer ces locaux moyennant le versement d'un loyer annuel de 2 000€ à la Commune.

Monsieur le Maire propose de fixer la location mensuelle à 166.66€ à compter du 15 avril 2018.

Le Conseil :

- **APPROUVE** la location des locaux rue de la Rivière au Comité des Fêtes de Priay assortie d'un loyer annuel de 2 000 €
- **AUTORISE** le Maire à signer le bail de location et tout document relatif à ce dossier.

✓ *Adopté à l'unanimité*

# COMMISSIONS COMMUNALES

## COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

- Extension de l'école

Les offres pour les bâtiments modulables ont été reçues et ouvertes.  
Les études techniques et financières restent à étudier.

- **Rythmes scolaires**

Une rencontre a eu lieu entre les délégués de parents d'élèves et les membres de la commission affaires scolaires et jeunesse. Il a été évoqué certains sujets dont en particulier les rythmes scolaires.

A ce propos (la modification des rythmes scolaires), l'accord de l'Académie est obligatoire. Cet accord sera éventuellement donné à l'issue d'une commission qui aura lieu le 30 Juin prochain.

Il reste également les sujets des transports scolaires et de la solution alternative de garde pour le mercredi matin à mettre en place.

- **Commission vie économique et associative**

L'organisation des manifestations pour la fête de la musique ainsi que la vogue a été évoquée.

On recherche des groupes de musique pour pouvoir assurer l'animation de la fête de la musique.

- **Commission Urbanisme**

Pas de nouvelle commission d'urbanisme depuis le dernier conseil.

- **Commission communication et nouvelles technologies**

La rédaction de « La Gazette » est en cours.

Le comité du Syndical du SIEA a eu lieu le 16 Mars dernier. Il a été annoncé que des tractations étaient en cours avec Free pour que cet opérateur accède au réseau de la fibre optique. Des contacts sont également pris avec Bouygues dans le même but.

Sur la Commune, le déploiement suit son cours, malgré quelques refus de signature de conventions qui permettent le passage en façade ou sur les terrains de particuliers pour desservir le voisinage.

## **DOSSIERS DIVERS**

- **Sécurité**

Une réunion présentant les états des délits sur la commune a eu lieu.

La délinquance est globalement en baisse sur l'année 2017, à voir dans la durée.

- **Association Phénix le 4 Avril 2018**

Cette réunion, organisée par l'association Phénix, a eu lieu à la salle des fêtes et a été l'occasion de débats sur la bioéthique et sur le don d'organe. Des membres de

l'association, de professionnels de santé, ainsi que d'habitants de la Commune ont participé à cette réunion.

- **Lotissement des Rippes**

La Mairie a refusé la demande formulée par le syndicat du lotissement des Rippes, de reprendre la voirie et les réseaux, du fait de son mauvais état et de la non-conformité des réseaux.

- **Vente du deuxième appartement de « la Cure »**

Le compromis pour la vente de ce bâtiment sera signé le vendredi 13 Avril prochain.

- **Etude sur possibilité d'extension de la maison médicale**

La piste du rachat du bâtiment jouxtant le groupe médical a été évoquée.

- **Diagnostic sur l'état du réseau d'eau**

Le vendredi 20 Avril sera présenté le résultat du diagnostic qui a été fait sur les réseaux des eaux usées et pluviales de la Commune.

## **LE MOT DU MAIRE**

Depuis un peu plus d'un mois, de nombreuses voitures stationnent illicitement et occupent des places de parking bien utiles à la vie quotidienne de la Commune. Nous signaler ces véhicules « bouchons » c'est rendre service à notre village, reste à la Mairie de les enlever ce qui n'est administrativement pas facile.

L'accueil dans les nouveaux bureaux de la Mairie approche, quelques petits travaux et branchements informatiques sont encore à réaliser. Des cartons commencent à se remplir et à descendre d'un étage, un déménagement c'est toujours l'occasion de faire du tri, et nous n'en sommes pas exempts.